



Plan Clamadiou : une nouvelle saignée

Pour le Groupe Engie

A Montreuil, le 18 mai 2021.

La Direction Générale du Groupe vient de publier son plan à 3 ans dans le cadre de la restructuration du Groupe. Ces éléments confirment malheureusement le danger majeur du Plan Clamadiou pour l'avenir du Groupe, de nos entités et au final de nos emplois.

Une nouvelle saignée majeure

Les cessions d'activités prévues sont de plus en plus importantes : au début, Monsieur Clamadiou avait parlé de quelques milliards ; aujourd'hui Mme McGregor annonce « une rotation de portefeuille » de 9 à 10 milliards d'euros sur 2021 - 2023, après une année 2020 marquée par 4,1 milliards de cessions. Au total, on serait donc à 14 milliards soit quasi autant que le plan Kocher...

Dans ces 14 milliards figurent en bonne place la vente des services à l'énergie (projet Bright), mais aussi le « rééquilibrage » partiel des infrastructures en France et la vente d'actifs (gaz et électricité, GTT, ENDEL, ...).

La direction du Groupe avance deux motifs : la nécessité de concentrer le développement sur les énergies renouvelables et les infrastructures.

Les services publics gaz et électricité en France et en Belgique, vaches à lait des investissements internationaux

En ce qui concerne les infrastructures, le Groupe compte investir dans des entreprises sur le continent nord-américain en particulier. Il envisage à l'inverse de se désengager sur la partie française sous deux formes :

- D'une part, le Groupe compte vendre une partie du capital de GRT gaz d'ici 2023 ;
- D'autre part, le Groupe va continuer à ponctionner le cash produit par les infrastructures françaises pour financer les investissements dans le Monde. Il en sera de même pour la production d'électricité en Europe. Il ne faut donc pas croire que l'importance donnée aux infrastructures et, dans une moindre mesure, à la production d'électricité signifie que le service public du gaz et de l'électricité sera mieux traité que jusqu'ici.

Tout miser sur les énergies renouvelables est une erreur

En ce qui concerne les énergies renouvelables, le Groupe fait l'essentiel de son pari en essayant de montrer que grâce au plan de cessions, il aura les moyens de se développer massivement dans ce secteur (tous les énergéticiens faisant le même pari, il va y avoir des déconvenues...). Les investissements prévus sont de l'ordre de 2,6 milliards par an. A titre de comparaison les grands groupes européens envisagent des investissements annuels d'environ 5 milliards par an (par exemple : Enel investira 17 milliards entre

2020 et 2023), alors même qu'ils disposent de capacités déjà installées bien supérieures à celles d'Engie (49 GWatts en 2020 pour ENEL, 30 GWatts pour ENGIE). D'ailleurs un récent rapport classe Engie en 12ème position et il ne compte pas notre Groupe parmi ceux pouvant jouer dans la cour des "grands".

Comme la CGT l'a déjà écrit, les plans de cessions successifs ont fait et feront perdre de nombreuses activités, de nombreuses compétences et affaiblissent le Groupe sans qu'il soit en position de force sur les énergies renouvelables. Le Groupe perd donc son caractère multi-énergies et multi-services en visant une spécialisation illusoire. L'ex leader de la transition écologique et énergétique ne pourra être Leader des énergies renouvelables.

Creuser un trou et essayer de le remplir

Sur le plan des résultats prévus, la Directrice Générale met en valeur la progression forte prévue sur les 3 ans à venir, progression calculée sur la base d'un résultat revu après cessions. En clair, je creuse un trou d'un mètre de profondeur, je remets 1m de terre et je dis que j'ai fait une butte d'un mètre alors que j'ai juste comblé le trou.

Le Groupe annonce des investissements de 15 milliards sur 3 ans soit 5 milliards par an mais compte tenu des cessions de 10 milliards en réalité l'investissement permettant de progresser n'est que de 5 milliards soit 1,8 milliards par an en croissance nette.

L'objectif est d'obtenir un Ebitda de 11 milliards et un résultat récurrent de 2,7 milliards en 2023 soit les mêmes prévisions faites par Mme Kocher en 2016 pour 2017 : bref, le Groupe fait du surplace.

Les marchés grands gagnants de cette réorganisation ?

La directrice générale annonce la mise en place d'un plancher de 0,65 euro pour le dividende et un niveau de distribution de 65 à 75% du RNRPg (Résultat net récurrent part du groupe) ce qui représente 1.3 milliards pour 2021 soit pratiquement le montant des investissements de croissance net ...

En effet, elle affirme qu'il faut regagner la confiance des investisseurs en leur assurant une rente par an ... Pour les salariés, par contre, c'est inquiétude pour l'emploi et serrage de ceinture. D'un côté, la direction assure aux actionnaires un revenu minimal et de l'autre, elle sort du groupe plus de 80 000 salariés, laissant les autres dans l'expectative et avec un nouveau plan d'économie !

Finalement même les investisseurs n'y croient pas puisque malgré les annonces du président et de la directrice générale la valeur de l'action reste très basse et ne varie que très peu.

Un appauvrissement du Groupe et un danger majeur pour les salarié-es

Tout cela laisse penser qu'Engie ne tiendra pas longtemps avec ces pertes d'activités violentes et rapides, et la sortie de nombreux pays (recentrage sur 30 pays alors qu'ENGIE est présent dans 70 pays).

Cela met en danger les emplois : d'une part les emplois des activités cédées qui vont connaître réorganisation et restructuration, d'autre part les emplois restants soumis à un nouveau plan d'austérité et toujours sous l'épée de Damoclès de nouvelles coupes ou cessions.

Contact : *Yohan THIEBAUX, Coordinateur CGT ENGIE, 06 33 38 28 35*